

Itinéraires et insertion postcoloniale des « interprètes sénégalais » au Cameroun

Garakcheme, Gigla

Département d'histoire, FLSH, Université de Maroua
Courriel : giglagarak@yahoo.fr

Au moment du départ des Allemands du Cameroun après la Première Guerre mondiale, les Français qui leur succèdent font face à une germanophilie qui contrarie leur politique de « francisation » du territoire qu'ils viennent de conquérir. Le système éducatif encore peu implanté n'est pas non plus pour leur faciliter la tâche. Dans ce contexte, la France recourt aux interprètes « sénégalais », désignation générique qui regroupe en réalité les interprètes et autres agents de l'administration coloniale venus de l'Afrique occidentale française. Ceux-ci ont occupé des postes importants dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'administration territoriale. Après l'indépendance, certains sont restés au Cameroun. Cette contribution ambitionne de revenir sur leur parcours, en soulignant leurs actions ainsi que les stratégies qu'ils ont déployées pour leur insertion socioprofessionnelle pendant la période postcoloniale. Un intérêt est aussi accordé à ce que sont devenus leurs descendants.

Mots clés : *interprète sénégalais, insertion postcoloniale, Cameroun, AOF, AEF.*

Itineraries and postcolonial integration of “Senegalese interpreters” in Cameroon

By the departure of the Germans from Cameroon after World War I, their French successors were facing germanophilism that challenges their policy which aimed to impose French culture on the newly conquered territory. The educational system which is still not yet implemented did not facilitate their administration. In this context, France uses “Senegalese” interpreters’; that is the generic designation which is taking into consideration officers brought from French West Africa into Cameroon in order to reinforce their colonial administration. The so called “Senegalese” interpreters’ ended up holding important positions in the areas of education, health and territorial administration. After independence, some of them remained in Cameroon. The purpose of this contribution in one hand is to dynamically examine the background itinerary of the “Senegalese” interpreters’ in Cameroon while highlighting their actions and the strategies they deployed for their socio-professional integration during the post-colonial period. In the other, we pay attention to the outcome of their descendants.

Keywords: *“Senegalese” interpreters’, socio-professional integration, post-colonial period, Cameroon, French West Africa.*

Itinéraires et insertion postcoloniale des « interprètes sénégalais » au Cameroun¹

Garakcheme, Gigla

Introduction

Dans le cadre de la Première Guerre mondiale, les troupes alliées délogent les Allemands de leur protectorat en 1916. Mais, la guerre se poursuivant encore sur d'autres théâtres, les Français, qui se rendent maîtres de fait du territoire qui nous intéresse, optent pour une administration militaire. Celle-ci avait notamment pour objectifs de prendre effectivement possession de ce territoire et d'y instaurer la suprématie française.

Quand la présence franco-anglaise est entérinée par la Société des nations (SDN) qui fait du Cameroun un territoire sous mandat, de nombreux chantiers attendent les puissances mandataires. En effet, les Allemands qui se sont intéressés prioritairement aux côtes camerounaises pour faire le commerce n'ont pas véritablement eu le temps entre 1884 (année de la signature du traité germano-duala qui jette les bases de l'annexion du Kamerun) et 1916² (année de leur départ) d'étendre à l'ensemble du protectorat une administration susceptible de le germaniser. Ce contrôle lâche du territoire n'a pas facilité la tâche aux Français comme en témoigne l'ampleur des mouvements de contestation de l'ordre colonial sous la houlette des leaders nationalistes (Abwa, 2010).

Face à ces soulèvements, l'administration française n'a pas recouru qu'à la répression pour faire accepter ou restaurer son autorité. Conformément à son mandat et pour les besoins de la mise en valeur du territoire, elle a progressivement mis en place une administration dont l'efficacité s'est révélée fortement tributaire de sa composante autochtone. Mais l'incorporation d'un personnel administratif « camerounais » formé, docile et fiable ne s'est pas faite du jour au lendemain. Autant les Allemands avant eux ont bénéficié du concours de miliciens recrutés dans d'autres régions d'Afrique pour « pacifier » leur protectorat, autant les Français qui avaient déjà une expérience coloniale en Afrique occidentale française (AOF) ont puisé dans ce vivier pour mettre en œuvre leur politique coloniale au Cameroun.

¹ This was originally published in Adama, Hamadou (éd.), 2016, *Traditions historiques et développement, Mélanges offerts aux Professeurs Thierno Mouctar Bah et Eldridge Mohammadou* (Annales de la FALSH, Numéro spécial Volume XV), pp. 459-471, Université de Ngaoundéré, Cameroun.

² La conquête du Cameroun septentrional s'achève en 1902 avec la reddition du sultan du Wandala, soit un peu plus d'une décennie seulement avant le départ définitif des Allemands du Cameroun.

Le propos de cette contribution est de revenir sur les trajectoires de ces interprètes qui se sont mis au service de l'administration coloniale. Il s'agit, après avoir brièvement examiné leurs profils et évalué sans procès leur contribution à la mise en œuvre de l'action coloniale, de donner un aperçu, au travers de petits récits de vie, de leurs itinéraires socioprofessionnels au lendemain de l'indépendance. L'étude ne s'arrête pas qu'aux interprètes, mais s'étend à leurs descendants afin de voir s'ils ont capitalisé le prestige et le pouvoir généralement associés au statut de leurs ascendants.

En plus de la littérature sur la place des interprètes dans l'administration coloniale française, des entretiens avec leurs descendants ont permis de collecter des informations certes éparses, mais précieuses. Elles permettent de constater que si la mobilité d'ouest (AOF) en est (AEF) des « interprètes sénégalais » s'est faite sous l'impulsion de l'administration coloniale, elle n'est pas moins à inscrire dans un mouvement migratoire d'ensemble plus ancien qu'ont conforté l'histoire et la géographie.

Le vivier d' « interprètes » de l'AOF

Le recours aux interprètes par les puissances européennes est antérieur à la poussée impérialiste des XIXe et XXe siècles.³ Déjà aux XVe-XVIe siècles, les marchands européens faisaient non seulement appel à leur expertise tout le long des côtes africaines, mais certains étaient amenés en Europe où ils approfondissaient leurs connaissances linguistiques et culturelles occidentales. Ainsi, ils devenaient, une fois de retour, des intermédiaires précieux dans la chaîne commerciale côtière (Mopoho, 2001 : 641).

Qu'il s'agisse de la campagne napoléonienne d'Égypte en 1798 ou de celle d'Algérie en mai 1830, les corps expéditionnaires français ont intégré des brigades d' « interprètes militaires » dont le rôle était à la fois de décrypter les fondements des civilisations anciennes et de se mettre au service, pour ce qui est de l'Algérie, du gouvernement français de ce territoire (*Ibid* : 617). L'expérience algérienne a révélé des problèmes liés notamment à la fiabilité et à la compétence des interprètes dont le statut était par ailleurs ambigu. C'est ainsi qu'à la suite des plaintes récurrentes du commandant en chef du Corps d'occupation de l'Afrique adressées au ministre de la Guerre, il est décidé de réformer ce corps en 1845. Les Juifs dont la mobilité est connue et qui en ont tiré des qualités de polyglottes font alors l'objet de recrutement préférentiel (Dufourmont, 2007).

³ Pour un aperçu historique de la question, se référer à H. van Hoof, « De l'identité des interprètes au cours des siècles », *Hieronymus*, n° 3, disponible sur http://cvc.cervantes.es/lengua/hieronymus/pdf/03/03_009.pdf, consulté le 05 septembre 2011.

Quand survient la colonisation de l'espace qui allait devenir l'Afrique occidentale française, les administrateurs français savent déjà tout le parti qu'ils pourraient tirer de l'enrôlement d'auxiliaires autochtones. D'autant d'ailleurs que certains gouverneurs comme Louis Faidherbe ont exercé en Algérie avant d'être mutés dans cette région du continent. Mais le recrutement et la formation des interprètes par l'administration n'est pas immédiate. Elle fait appel au service des interprètes indépendants qui sont en général des côtiers occidentalisés du fait des contacts anciens avec les Européens. Leur nombre insuffisant et/ou leur désistement au profit de leurs affaires (certains sont des commerçants établis) amènent les Français à se doter dès la fin XIXe siècle des lieux formels pour leur formation. Ainsi, « des cadres locaux d'interprètes indigènes sont créés successivement au Dahomey (actuel Bénin) en 1892, au Soudan (actuel Mali) en 1895, en Côte- d'Ivoire en 1897, en Guinée en 1901, en Mauritanie en 1906, au Haut-Sénégal (actuel Sénégal) et du Niger en 1910, en Afrique équatoriale française (Gabon, Congo, Tchad, Oubangui (actuelle République Centrafricaine)) en 1914. » (Mopoho, 2001 : 641).

La formation des interprètes est somme toute modeste. C'est que le statut d'agent subalterne qui leur est réservé ne requérait pas un background solide. En effet, tandis qu'en Algérie, le recrutement se fait par voie de concours, l'analphabétisme en AOF et AEF commande des stratégies alternatives de sélection. Des écoles sont ouvertes afin de contribuer à l'émergence d'une classe d' « évolués », susceptibles de relayer sur le terrain l'action des administrateurs français. Si, au Sénégal, un instituteur venu de la métropole est signalé dès 1816, il reste que c'est avec l'arrivée du gouverneur Louis Faidherbe en 1854 que le secteur de l'éducation connaît un nouveau dynamisme. On lui doit en effet la création en 1855 à Saint-Louis de l' « École des otages » sur le modèle en vigueur en Algérie (Akira, 2003 :4). Dans cet établissement scolaire, des fils de chefs et de notables sont recrutés de force et servent de gages de loyauté de leurs parents. Bien plus, il s'agit pour l'administration de former une nouvelle aristocratie locale plus imprégnée de la culture occidentale, et partant, plus à même de s'accommoder de la présence française. Outre les enfants des chefs, une circulaire du directeur des Affaires indigènes invite les administrateurs, dans les territoires du Haut-Sénégal et du Niger, à y envoyer les meilleurs élèves des écoles de leurs circonscriptions.⁴

En 1861, une restructuration de l'école en redéfinit le programme et dresse un organigramme. Les élèves qui bénéficient par ailleurs d'une bourse de l'État apprennent, en

⁴ Circulaire n° 447 du directeur des Affaires indigènes aux administrateurs des cercles de Thiès, Sédhiou, Siné-Saloum, Bakel et Podor, en date du 25 mars 1898. Archives de la République du Sénégal, p. 1, cité par R. Mopoho, 2001, p. 618.

plus de l'interprétation, le français, l'arithmétique et la géographie. A la différence des autres écoles publiques, le recrutement se fait à la discrétion des administrateurs français. Il n'y a pas d'examen d'entrée, ni de sortie et les élèves, ménagés par leurs enseignants du fait de leurs origines, peuvent être nommés à tout moment, y compris avant le terme de leur formation (Mopoho, 2001 : 618). Fermée en 1872, l'école de Faidherbe est rouverte en 1892 sous l'appellation « Collège des fils de chefs et d'interprètes ».

Quoiqu'il ait existé des cadres formels pour leur formation, tous les interprètes sur le terrain n'en étaient pas issus. L'insuffisance du personnel formé amenait parfois les administrateurs à recourir à d'autres profils. Ainsi se retrouvaient interprètes des agents venus d'autres corps de l'administration (notamment les anciens soldats) ou des personnels initialement recrutés à des tâches subalternes (plantons, cuisiniers, etc.). Les mutations permanentes au sein de l'administration encourageaient aussi ce type de reconversion tant et si bien que les agents publics étaient désignés par les populations à travers des génériques comme « commis » ou « interprètes ». Aussi, cette réflexion donne-t-elle un contenu large à l'expression « interprète sénégalais », intégrant aux interprètes formés, les autres agents africains de l'AOF aux profils divers qui sont intervenus dans la chaîne administrative coloniale au Cameroun.

Par ailleurs, l'évolution territoriale des possessions françaises d'Afrique occidentale et équatoriale vers des regroupements régionaux (AOF et AEF) a conforté non seulement ces reconversions, mais aussi la mobilité des agents « indigènes ». En effet, les capitales de ces fédérations (Dakar et Brazzaville) ont abrité des institutions fédérales dont la vocation était tout à la fois de former des relais locaux et de favoriser par la rencontre d'élèves d'origine diverse l'émergence du sentiment d'appartenance à un espace africain commun satellisé et structuré autour de la métropole.⁵ Cela est d'autant plus vrai qu'au lendemain de la création de l'Union française, l'activisme politique dans les colonies a dépassé le cadre des frontières sous-régionales et donné lieu à des regroupements partisans fédérateurs à l'exemple du RDA (Rassemblement démocratique africain).

Au rang des institutions fédérales ouest-africaines qui ont joué ce rôle de ferment d'une nouvelle élite (y compris féminine)⁶ déterritorialisée, l'école normale d'instituteurs William Ponty fondée en 1903 et l'école de médecine de l'AOF ouverte en 1906. La première a significativement contribué à l'émergence d'élites intellectuelles dont certaines se sont

⁵ Il ne faut pas négliger, bien entendu, le fait que les « lettrés » n'ont pas eu tous la même trajectoire et que le sentiment nationaliste a germé suffisamment tôt chez nombre d'entre eux à la faveur de cette rencontre.

⁶ Lire à ce sujet la synthèse de P. Barthélémy, 2003, « Instruction ou éducation ? La formation des Africaines à l'école normale d'institutrice de l'AOF de 1938 à 1958 », *Cahiers d'Études africaines*, XLIII (1-2), 169-170, pp. 371-388.

reconverties plus tard à la politique et la seconde a formé des médecins « auxiliaires » pour seconder les « médecins coloniaux », mais aussi des pharmaciens « auxiliaires » et des sages-femmes. Ces personnels dont le nombre limité en faisait une catégorie enviée ont bénéficié d'un statut privilégié aux yeux des masses et sillonné l'Afrique française.

Les « interprètes sénégalais » au Cameroun français

Tel qu'on peut le constater, les Français ont une expérience à la fois politique et institutionnelle en Afrique occidentale au moment où ils prennent possession du Cameroun en 1916. Certes, ils sont déjà présents dans la région avec leurs colonies de l'AEF, mais celle-ci est de création récente en 1910, et ne bénéficie pas encore des mêmes infrastructures fédérales que l'AOF créée en 1895. La formation du personnel « indigène » est donc relativement tributaire, en Afrique équatoriale, des écoles de l'AOF. A titre d'exemple, ce n'est qu'en 1944 qu'une réforme de l'école de médecine de l'AOF étend à l'Afrique centrale la formation des agents de santé locaux, notamment à l'école de santé d'Ayos (Sud-Cameroun) et à l'école Edouard Renard de Brazzaville. Tandis qu'en AOF, des écoles forment des interprètes, ceux-ci sont d'anciens élèves d'écoles publiques dans les territoires sous mandat (Togo et Cameroun) (Mopoho, 2001 : 618).

Si ces écoles publiques sont relativement bien implantées au sud du Cameroun à leur arrivée, il reste que dans la partie septentrionale sur laquelle porte davantage cette réflexion, tout est quasiment à faire pour les Français. Les disparités en dotations infrastructurelles scolaires notamment sont frappantes et rendent compte d'une histoire coloniale quelque peu asymétrique entre les parties méridionale et septentrionale du territoire. Dès 1844, Joseph Merrick, de la Baptist Missionary Society de Londres fonde la première école du Cameroun à Bimbia (sud du pays) tandis que les Allemands n'ouvrent la première école du Nord qu'en 1905 à Garoua (Tourneux et Iyébi-Mandjeck, 1994 : 100). Alors qu'au Sud les missions chrétiennes implantées au milieu du XIX^e siècle concourent à la multiplication d'établissements scolaires, l'influence de l'islam dès le début du même siècle au Nord agit comme un facteur limitant. Disposant d'un personnel insuffisant, les administrateurs allemands et français après eux ont opté pour un mode d'administration indirecte qui fait des chefs musulmans, les *lamibé*, des relais précieux de l'administration coloniale. Pour ménager leurs alliés, ces derniers vont chercher à contrôler, voire limiter la pénétration des missionnaires dont se méfiait du reste

l'aristocratie musulmane⁷. La scolarisation du Nord-Cameroun est ainsi restée à ses débuts une affaire gouvernementale là où, ailleurs, les missionnaires avaient fait preuve de leur efficacité à étendre en le densifiant les réseaux scolaires. Résultat : jusqu'à leur départ en 1916, les Allemands ne laissent derrière eux que la seule école de Garoua pour l'ensemble de la région.⁸

Sous la période française, la scolarisation devient un outil privilégié à la fois de légitimation de la présence coloniale⁹ et de dégermanisation d'un Cameroun en proie à la montée des thèses germanophiles parmi une frange de la population. Malgré les enjeux, la tâche est rendue laborieuse par les réalités de terrain. Jusque dans les années 1930, les écoles coraniques supplantent les écoles publiques. L'administration s'inspire du modèle en vigueur en AOF et décide d'ouvrir des « écoles des otages » tout autant pour séduire les *lamibé* (en y réservant un traitement privilégié aux princes) qu'exercer une pression sur eux.

Pour animer ces premiers établissements scolaires, les Français recrutent un personnel relativement peu qualifié venu soit du sud du pays soit de l'AOF. En effet, il faut relever que les similitudes climatiques (prédominance du climat sahélien) et culturelles avec l'influence de l'islam rapprochaient par exemple le Nord-Cameroun du Soudan français. De même, cette proximité géographique et culturelle était complétée par l'ancienneté des mobilités dessinées par des routes commerciales anciennes. L'islam a agi comme un puissant facteur de changement social, culturel, économique et politique aussi bien au Soudan occidental que central redéfinissant un espace d'échanges multiformes. Qu'il s'agisse du pèlerinage à La Mecque, des marabouts itinérants ou de la route du cola, on a assisté à l'intégration d'un espace sahélo-saharien connecté aux autres aires et circuits commerciaux africains et même au-delà.

De ce point de vue, l'arrivée d'agents coloniaux « indigènes » en provenance d'AOF s'inscrit en réalité dans une dynamique historique que la colonisation n'aurait pas pu enrayer. Si elle a cherché à canaliser les mouvements des lettrés musulmans et autres prédicateurs (Hamadou, 2004 ; Bah et Taguem, 1993 : 108-112), l'administration française a aussi su tirer parti des contacts régionaux anciens en mutant de l'AOF vers l'AEF des auxiliaires auxquels

⁷ Lire sur la politique coloniale de la France au Cameroun D. Abwa, 2000, *Commissaires et Hauts-Commissaires de la France au Cameroun (1916-1960). Ces hommes qui ont politiquement façonné le Cameroun*, Yaoundé, PUY/PUCAC ; voir aussi sur la christianisation du Nord-Cameroun Y. Plumey, 1990, *Mission Tchad-Cameroun. Documents, souvenirs, visages. L'annonce de l'évangile au Nord-Cameroun et au Mayo-Kebbi 1946-1986*, Lyon, Éditions oplates.

⁸ J.-Y. Martin, 1971, « L'école et les sociétés traditionnelles au Cameroun septentrional », *Cahiers O.R.S.T.O.M.*, série Sciences humaines, vol. VIII, n° 3, rapporte qu'en 1914 au moment du déclenchement de la Première guerre mondiale, le Cameroun compte 634 écoles dont une seule pour le Nord, p. 304.

⁹ Ce qui est une constante de l'approche coloniale française en Afrique. Voir Mohamed Kamara, 2007, « Éducation et conquête coloniale en Afrique subsaharienne », *Afroeuropa : journal des études afroeuropéennes*, vol. 1, n° 3, disponible sur <http://journal.afroeuropa.eu/index.php/afroeuropa/article/viewFile/33/57>, consulté le 21 avril 2011.

ne se posaient pas avec autant d'acuité qu'ailleurs les problèmes d'adaptation au contexte écologique et sociologique d'accueil.

Ces auxiliaires ont des profils divers qui ne satisfont pas leur hiérarchie. Face à l'urgence et au manque de personnel, les administrateurs n'hésitent pas à recourir aux personnels des autres corps pour combler le vide dans l'éducation. Il arrive ainsi que des membres des corps armés se convertissent à l'enseignement comme c'est le cas du sergent sénégalais Mamadou. En 1918, il se voit confier une école ouverte à Garoua. Mais un an plus tard, il est remplacé par un instituteur nommé Vokou Gustave (Martin, 1971 : 308). Au Sud, à Lolodorf, c'est un caporal qui se mue en enseignant.

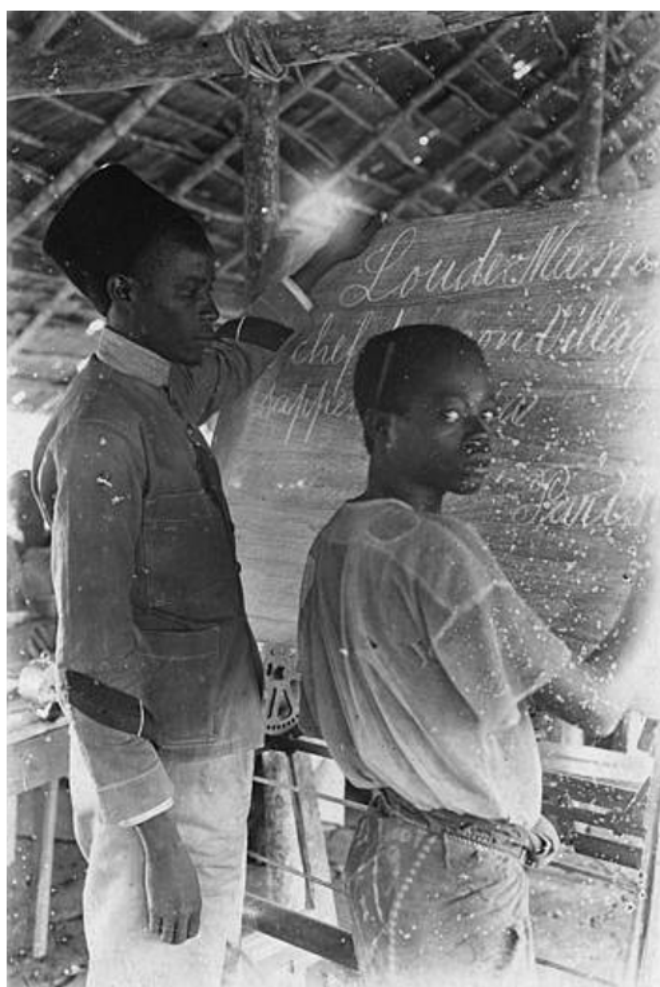


Photo 1 : un caporal sénégalais enseignant le français dans une école publique à Lolodorf
Cliché : Frédéric Gadmer, 29/06/1917.

A Maroua par contre, c'est un originaire du Soudan français qui dirige visiblement sans grande vocation l'école publique. Il s'agit de Tierno Diallo identifiable en haut à droite sur la photo ci-dessous et dont la descendance fait l'objet d'une attention particulière dans ce travail.

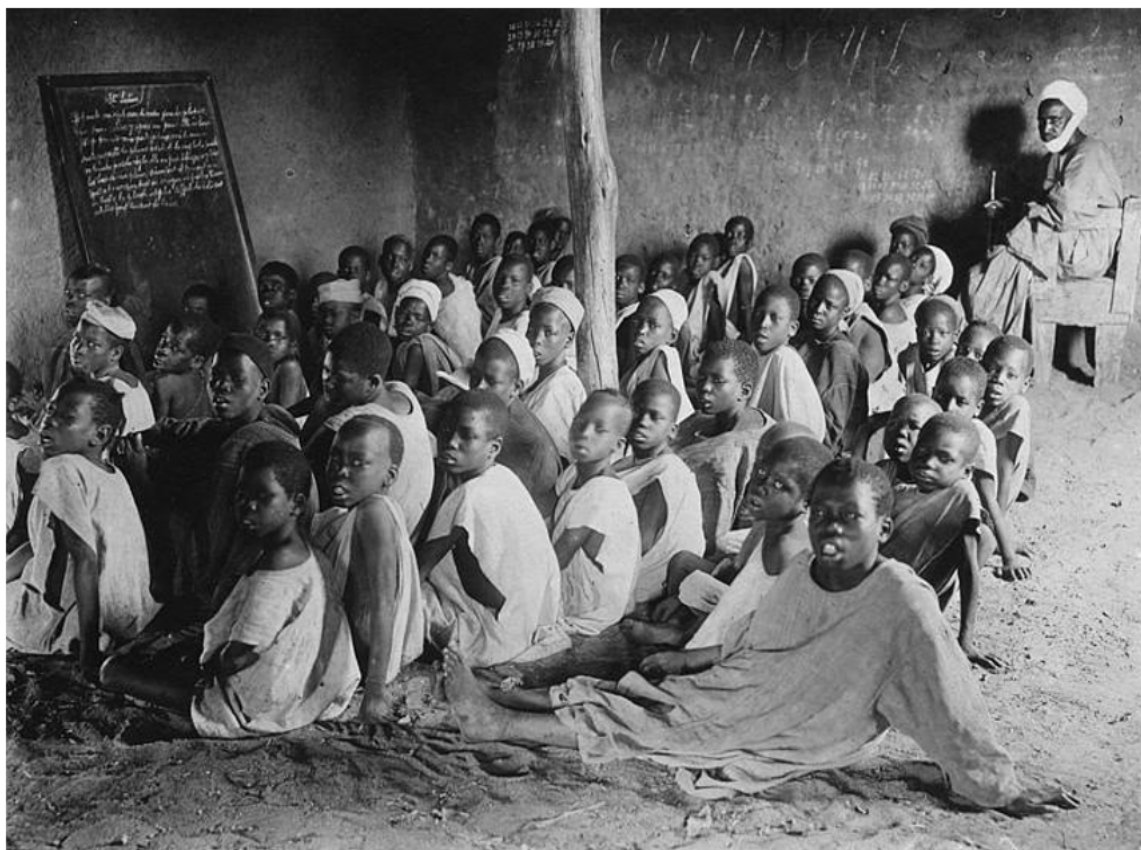


Photo 2 : une classe de l'école ouverte par les Français à Maroua

Cliché : Frédéric Gadmer, 16/02/1918.

Pas plus que le sergent Mamadou, Tierno Diallo n'apporte entière satisfaction aux Français. C'est en tout cas ce qui transparaît dans ce rapport cité par Jean-Yves Martin (1971 : 306) :

Il n'existe qu'une seule école publique à Maroua, avec un moniteur indigène, le nommé Tierno Diallo, homme qui a dépassé la quarantaine, lettré arabe marabout, connaissant mal le français (le parle et l'écrit d'une façon insuffisante pour un instituteur) ; il pourrait cependant obtenir des résultats appréciables s'il savait enseigner. Aussi les résultats sont-ils à peu près nuls, exception faite pour quelques élèves spécialement intelligents. Le moniteur n'a ni l'activité, ni l'entrain, ni le goût nécessaire à un maître. Il est cependant conservé dans son emploi pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans le fonctionnement de l'école.

Plus controversé que Tierno Diallo, l'interprète Suleyman Lee¹⁰ a eu plus de relief et d'influence auprès de sa hiérarchie. Après une première approche fondée sur la répression violente de toutes les formes de fronde, les Français réorientent leur politique coloniale dans le Nord-Cameroun au début des années 1920. Ils formulent alors ce que le Commissaire Marchand appelait lui-même la politique d'« apprivoisement » qui consiste à pénétrer pacifiquement les populations rebelles. Ce fléchissement de la politique française requiert tact, diplomatie et patience, toutes qualités que les Français reconnaissent à Suleyman Lee. Face à la montée de la violence et du vol des bétails des Peuls par les Guiziga et Moundang, les Français qui croient y déceler une forme de contestation de la domination peule par les voleurs décident de détacher avec résidence dans la subdivision incriminée Suleyman Lee (Saibou et Hamadou, 2002 : 364). C'est une consécration pour cet interprète qui devient détenteur d'une parcelle du pouvoir colonial. Conscient de ce qu'un strapontin vient de lui être fourni, Suleyman Lee tisse un réseau dense fait d'une clientèle variée au travers d'alliances matrimoniales à l'intérieur des familles des chefs locaux et d'agents de renseignements. Bientôt, il constitue une petite milice pour « pacifier » son territoire de commandement et cède à l'ivresse du pouvoir en nourrissant des ambitions hégémoniques. Il noue alors des intrigues à la Wangrin. Dénoncé, il est finalement radié du corps des interprètes et laisse le souvenir d'un agent controversé d'après ce qu'en rapporte Alain Beauvilain (1989 : 296).

Quoi qu'il en soit, ce qui précède souligne la contribution importante des ressortissants de l'AOF dans l'encadrement administratif du Nord-Cameroun eu égard au fait que les premières écoles sont celles au sein desquelles ont émergé les futures élites politiques de cette partie du pays (Saibou, 2009). Ces élites politiques ont également cheminé et côtoyé des ressortissants « étrangers » qu'ils soient de l'AOF ou d'ailleurs dans le cadre des compétitions politiques et électorales organisées au lendemain de la création de l'Union française. En effet, des personnalités comme Jules Ninine, Antillais d'origine, ont marqué l'histoire politique du Cameroun. De 1948 à 1958, il est député du Cameroun au palais Bourbon, devançant même Ahmadou Ahidjo, futur chef de l'État camerounais, aux élections du 02 janvier 1956. Outre la personnalité forte de Jules Ninine, Sissoko Sekou Cheick, originaire du Soudan français est apparu comme un acteur important de l'histoire politique du Cameroun. Arrivé au Cameroun en tant que médecin au service de l'administration française, il embrasse plus tard une carrière politique. Compagnon d'Ahmadou Ahidjo, il est élu député du Nord et siège à l'Assemblée législative jusqu'au moment de l'indépendance du Cameroun. Quand est proclamée

¹⁰ Nous reproduisons faute de mieux l'orthographe des administrateurs français.

l'indépendance, il démissionne du fait de sa nationalité étrangère, mais le Premier ministre Ahmadou Ahidjo fait de lui son chef de cabinet. Il a occupé ensuite des postes stratégiques dans les gouvernements successifs d'Ahidjo, notamment celui de secrétaire aux Finances.¹¹ Considéré comme fidèle parmi les fidèles, il participe à des événements fondateurs de l'histoire du Cameroun comme la conférence de Foumban de 1961 qui a jeté les bases organiques et institutionnelles de la réunification du pays. Il est alors le chef du secrétariat particulier d'Ahidjo. Après une activité diplomatique au sein de l'Union africaine et malgache, il est moins présent sur la scène politique du pays. Tous les ressortissants de l'AOF n'ont pas eu une carrière politique au sommet comme Sissoko Cheick, mais ils n'ont pas moins occupé des postes prestigieux, notamment dans la préfectorale.

Ainsi, dans son autobiographie, Hamadou Malloum (2013 : 21) rapporte qu'en 1963, au moment où il s'initiait à l'administration territoriale à Ngaoundéré, le préfet de l'Adamaoua s'appelait Paul Henri Kouassi et était originaire du Togo. Contrairement aux autres dont la visibilité politique postcoloniale fut relativement brève, la famille Diallo offre l'exemple d'une longévité remarquable dans l'espace public postindépendance camerounais.

La famille Diallo à Maroua¹²

Les archives françaises indiquent qu'à Maroua à la fin des années 1920, un certain Tierno Diallo dirigeait la nouvelle école publique qui y avait été ouverte. Les archives familiales des Diallo confirment cette information, mentionnant que Thierno Abdoul Hamid Diallo (1836-1927) est arrivé à Maroua avec les Français en qualité d'instituteur.¹³ Si l'on en croit les informations contenues dans ces archives familiales, Thierno Diallo aura eu une présence éphémère au Cameroun puisqu'il décède en 1927, peu après la création de l'école de Maroua. A sa mort, son fils Badara Diallo entame une carrière dans l'administration française. Il est fait interprète par les Français qui apprécient sa maîtrise de plusieurs langues. Cette fonction lui permet de se familiariser avec les milieux administratifs et plus tard politique puisqu'il fait la connaissance de plusieurs acteurs politiques majeurs de l'époque dont Ahmadou Ahidjo avec qui il se lie d'amitié. C'est Badara Diallo qui étend la famille et l'implante durablement à Maroua.

¹¹ Consulter le site des services du Premier ministre du Cameroun sur <http://www.spm.gov.cm/en/government/history/gouvernement-du-10091959.html>

¹² Les données exposées ici sont issues des archives familiales des Diallo et des entretiens que nous avons eus avec Hamadou Ali, un des membres de la famille Diallo à Maroua en septembre 2011. N'ayant pas pu confronter les témoignages recueillis avec d'autres sources, nous n'avons retenu que les faits vérifiables.

¹³ Les Français ouvrent la première école publique à Maroua en 1918.

En effet, ses enfants ont connu des parcours différents allant de la politique à la haute administration en passant par le commerce. L'aîné, Boubacar Diallo est né en 1938 et réussit un parcours brillant à l'école primaire, puis entre à l'école vétérinaire. Mais, son père l'oriente tôt vers une carrière administrative. C'est ainsi qu'il est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Méri en 1963. Il occupe le même poste tour à tour à Tcholliré (1965), Garoua (1969) et Meiganga (1976). En 1977, il devient maire de la ville de Maroua par voie de nomination. Le poste n'est pas encore électif comme c'est le cas aujourd'hui. Il y reste jusqu'à 1984. Depuis deux ans, le Cameroun vit sous un nouveau régime, Paul Biya ayant remplacé Ahmadou Ahidjo à la tête de l'État. Boubakar Diallo est-il victime du renouvellement du personnel politico-administratif observé au Cameroun au lendemain du putsch manqué d'avril 1984 ? Quoi qu'il en soit, il rebondit en 1989, année à laquelle il sort victorieux des législatives. La législature qu'il entame est écourtée par des élections anticipées en 1992. Il prend alors sa retraite politique.

Ousman Diallo, frère cadet de Boubacar Diallo embrasse aussi une carrière administrative. Mais contrairement à son aîné, son passage à l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) le prédestinait à une carrière riche qui commence après sa sortie en 1973 comme administrateur civil. Ainsi, il se voit promu à des postes prestigieux qui commencent dans la préfectorale et connaissent leur couronnement à la présidence de la République où il est successivement attaché, chargé de missions et conseiller technique jusqu'au départ d'Ahidjo en 1982. Quand survient le putsch de 1984, il est incarcéré. A sa libération après onze mois, sa carrière périclité. De retour dans la préfectorale, il occupe des postes modestes. Il ne se remet pas véritablement des changements brusques survenus et s'adapte mal à l'altérité politique avec l'avènement du régime du Renouveau de Biya.

La fin est plus tragique pour Abdoul Hadi, le financier des Diallo. Né en 1952 à Maroua, il fréquente une école primaire de Maroua et poursuit ses études secondaires à Garoua où il obtient son Bac G2 en 1970. Il se voit proposer par l'État un poste de banquier, mais la famille préfère qu'il approfondisse ses connaissances à l'extérieur. Il décroche alors une bourse qui le conduit en France où il étudie la comptabilité. De retour au pays en 1984, il est embauché par l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB) qui fait de lui son directeur administratif. Il occupe ce poste jusqu'à la fermeture de la société. Il est ensuite sollicité par la société de transport ferroviaire (Regifercam) où il passe quatre années au terme desquelles il intègre la succursale locale du Crédit agricole à Yaoundé. Il s'installe à son propre compte à partir de 1987 et ouvre un cabinet d'expertise comptable. Parallèlement, il se met à

l'hôtellerie et construit l'un des principaux hôtels de Maroua auquel il donne le nom évocateur « Tchernobél ». En février 2008, il est victime d'une crise cardiaque qui l'emporte.

Les Diallo offrent un exemple intéressant de stratégies d'insertion sociopolitique diasporique. L'administration coloniale a donné aux Diallo les strapontins politico-administratifs grâce auxquels ils sont parvenus à tisser des réseaux bénéfiques pour leur existence postcoloniale.¹⁴ La constitution de ces réseaux a aussi impliqué le recours à des alliances matrimoniales symboliques. Ainsi, des élites politiques de premier plan dans la ville de Maroua ont soit épousé, soit donné leur fille en mariage aux Diallo. C'est le cas de Sali Dahirou, ancien ministre de la fonction publique et actuel président de la section Diamaré-centre du parti au pouvoir, qui a épousé la fille de Badara Diallo. En retour, Ousman Diallo a épousé la fille de l'un des préfets les plus célèbres et puissants du régime Ahidjo à savoir Maidadi Sadou. Il n'est donc pas étonnant qu'aujourd'hui le nom des Diallo soit associé à l'histoire de Maroua, ville dont ils ont contribué à construire l'histoire.

Conclusion

La présente contribution n'a pas la prétention d'avoir épuisé la question des stratégies d'insertion des auxiliaires coloniaux originaires de l'AOF au Cameroun, mais elle a le mérite de questionner globalement les processus d'exercice et de transfert de compétences dans le cadre de la décolonisation. Certes, les autorités françaises ont passé la main à leurs successeurs camerounais, mais qu'en a-t-il été de leurs précieux auxiliaires dont certains comme au Cameroun étaient des « étrangers » ? Qu'il s'agisse de Sissoko Sékou Cheick ou des Diallo dont les trajectoires sont flatteuses ou des anonymes qui n'ont pas été cités ici, il est évident que la connaissance de la contribution des interprètes originaires de l'AOF à l'évolution politique du Cameroun peut susciter un sentiment panafricaniste dont le continent a tant besoin aujourd'hui.

¹⁴ Les auxiliaires de l'administration coloniale n'ont pas toujours connu une insertion socioprofessionnelle postcoloniale heureuse dans les différentes colonies. Certains comme en Mauritanie, par crainte de perdre les avantages que leur octroyaient leurs positions dominantes à la veille de l'indépendance, se sont opposés au processus de décolonisation. En conséquence, ils ont été plus ou moins écartés des sphères du pouvoir et de l'accumulation après l'avènement de celle-ci. Lire à ce sujet L. Marfaing: 2009, « Profession ? Commis ! » : les employés de l'administration coloniale en Mauritanie et leurs rapports avec les populations », S. Caratini (éd.), *Du rapport colonial au rapport de développement. La question du pouvoir en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan, pp. 27-71.

Bibliographie

- Abwa, D. 2010. Cameroun, histoire d'un nationalisme 1884-1961. Yaoundé, Clé.
- . 2000. Commissaires et Hauts-Commissaires de la France au Cameroun (1916-1960). Ces hommes qui ont politiquement façonné le Cameroun, Yaoundé, PUY/PUCAC.
- Barthélémy, P. 2003. Instruction ou éducation ? La formation des Africaines à l'école normale d'institutrices de l'AOF de 1938 à 1958. *Cahiers d'Études africaines*, XLIII (1-2), 169-170, 371-388.
- Beauvilain, A. 1989. Nord-Cameroun, crise et peuplement. Thèse de Doctorat d'Etat en géographie, Université de Rouen.
- Dufourmont, S. 2007. Les interprètes juifs de l'armée française en Algérie au XIX^e siècle. Communication présentée au cours de la Table ronde sur le thème « Les Juifs d'Algérie », Maison de la recherche, Université Paris-Sorbonne, 13 mars 2007, disponible sur http://www.judaicultures.info/IMG/pdf/texte_dufourmont.pdf, consulté le 11 septembre 2011.
- Hamadou, A. 2004. L'islam au Cameroun. Entre tradition et modernité. Paris, L'Harmattan.
- Hamadou, M. 2013. Ainsi j'ai servi mon pays. Yaoundé, Les Éditions du Schabel.
- Marfaing, L. 2009. Profession ? Commis ! : les employés de l'administration coloniale en Mauritanie et leurs rapports avec les populations. Caratini, S. (éd.), *Du rapport colonial au rapport de développement. La question du pouvoir en Afrique du Nord et de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan, 27-71.
- Martin, J. 1971. L'école et les sociétés traditionnelles au Cameroun septentrional. *Cahiers O.R.S.T.O.M.*, série Sciences humaines, 3/VIII, 295-335.
- Mohamed, K. 2007. Éducation et conquête coloniale en Afrique subsaharienne. *Afroeuropa : journal des études afroeuropéennes*, 1/3, disponible sur <http://journal.afroeuropa.eu/index.php/afroeuropa/article/viewFile/33/57>, consulté le 21 avril 2011.
- Mopoho, R. 2001. Statut de l'interprète dans l'administration coloniale en Afrique francophone. *Meta*, XLVI/3, 615-626.
- Plumey, Y. 1990. Mission Tchad-Cameroun. Documents, souvenirs, visages. L'annonce de l'évangile au Nord-Cameroun et au Mayo-Kebbi 1946-1986. Lyon, Éditions oblates.
- Saibou, I. 2009. La transmission du pouvoir colonial et la naissance de l'administration territoriale au Nord-Cameroun. *Kaliao*, 1/1, 57-72.
- Saibou, I., & Hamadou, A., 2002. Vol et relations entre Peuls et Guiziga dans la plaine du Diamaré (Nord-Cameroun). *Cahiers d'études africaines*, 166/XLII-2, 359-372.

- Sato, A. 2003. L'enseignement « supérieur » à l'ère coloniale. Sato Akira (sous la direction de), Manso, L., & A. Adiko. (avec la collaboration de). *Africa Research Series*, 8, *Inventaire de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire*, Chiba, IDE-JETRO, 3-17.
- Thierno, M.B., & Taguem Fah, L. G., 1993. Les élites musulmanes et la politique au Cameroun sous administration française : 1945 – 1960. Adala, H. et Boutrais, J. (éds). *Peuples et cultures de l'Adamaoua*. Paris, ORSTOM/Ngaoundéré Anthropos, 103-133.
- Tourneux, H., & Iyébi-Mandjeck, O. 1994. L'école dans une petite ville africaine (Maroua, Cameroun). Paris, Karthala.
- Van Hoof, H. De l'identité des interprètes au cours des siècles. *Hieronymus*, 3, disponible sur http://cvc.cervantes.es/lengua/hieronymus/pdf/03/03_009.pdf, consulté le 05 septembre 2011.

Cet article est protégé par les droits d'auteur de l'auteur. Il est publié sous une licence d'attribution Creative Commons (CC BY NC ND 4.0 <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>) qui permet à d'autres de copier et de distribuer le matériel sur n'importe quel support ou format, sous une forme non adaptée, à des fins non commerciales uniquement, et à condition que l'auteur soit cité et que la publication initiale ait lieu dans ce journal.



This article is copyright of the Author. It is published under a Creative Commons Attribution License (CC BYNC ND 4.0 <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>) that allows others to copy and distribute the material in any medium or format in unadapted form only, for noncommercial purposes only, and only so long as attribution is given to the creator and initial publication in this journal.